

Le frigo des Belges

3/5

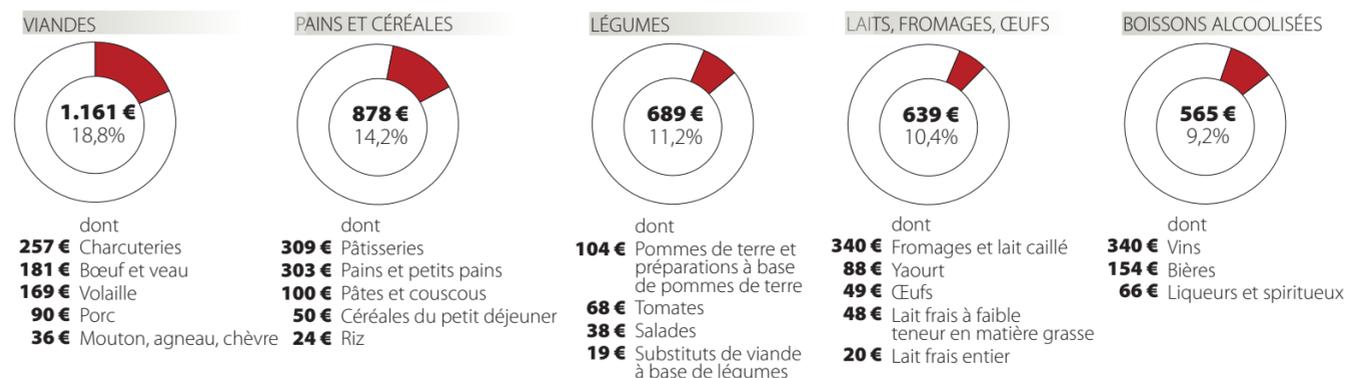
CONSUMMATION



Comment notre assiette évolue-t-elle ? Quelles sont les grandes tendances alimentaires et les produits phares du moment ? Jusqu'à jeudi, « Le Soir » se penche sur le frigo des Belges : contenu, coût, impact sur la santé...

Comment nous dépensons no

Comment les Belges dépensent leur argent en alimentation Dépenses alimentaires moyennes des ménages en 2020 (en euros)



Les dépenses moyennes des ménages en nourriture représentent 6.000 euros par an et ne pèsent même pas un cinquième de leur budget. Un poste qui pourrait encore se contracter à l'heure de la crise du pouvoir d'achat.

JULIEN BOSSELER

Ah, notre chère nourriture (surtout en cette époque d'inflation) ! Combien d'argent lui consacrons-nous au juste ? Statbel, l'office belge de statistique, détient la réponse grâce son enquête bisannuelle - en l'occurrence la dernière en date portant sur 2020 - sur le budget des ménages. Si l'on prend l'ensemble de ceux-ci, ils ont chacun dépensé en moyenne 5.597 euros pour leurs produits alimentaires et boissons non alcoolisées, un montant qui n'inclut pas les sous consacrés à la restauration et à l'horeca (1.560 euros) pour s'en tenir aux achats alimentaires destinés à être consommés à la maison. Si on y ajoute les boissons alcoolisées (565 euros), on arrive à un total de 6.162 euros. Cette somme nous a servi de base pour vous présenter, toujours en partant des données officielles et fiables de Statbel, comment se répartissent les dépenses moyennes des ménages entre les différents postes de l'alimentation.

Malgré son recul en raison d'une végétalisation croissante de notre assiette

sous l'effet du flexitarisme, les viandes constituent encore le plus gros poste de nos dépenses alimentaires : 18,8 % de celles-ci, avec les charcuteries en tête (4,2 % du total alimentaire), suivies du bœuf et du veau (2,9 %), puis de la volaille (2,7 %). Les substituts de viande à base de légumes ont beau connaître une croissance énorme (+101,5 % en volume entre 2016 et 2022, selon GFK), ils ne représentaient que 0,3 % des dépenses moyennes en alimentation des ménages en 2020. Un tout petit pois dans une grande assiette... Les box repas (0,8 %) et plats préparés (2,1 %) pèsent bien plus lourd. Dans le classement, suivent les pains et les céréales (14,2 %), les légumes (11,2 %) et l'ensemble « laits, fromages, œufs » (10,4 %). Notons enfin que les Belges dépensent davantage en boissons alcoolisées (9,2 %) qu'en boissons non alcoolisées (8,7 %).

Une portion de plus en plus mince
Quelle proportion l'alimentation représente-t-elle dans les dépenses totales des ménages ? En moyenne, 17,5 %, en incluant toutes les boissons, répond Statbel. Si on ajoute le tabac, cela grimpe à 18,1 %, et cela permet de voir comment a évolué la part de budget des ménages consacrée à la nourriture (complétée par l'alcool et le tabac donc). Forcé est de constater que cette portion a diminué au fil du temps. Elle se situait à 22,2 % en 1978, pour s'écraser à 15 % au tournant des années 2010, l'année 2020 étant exceptionnelle en raison de la consommation alimentaire accrue à la maison à cause du covid.

Comment expliquer cette érosion de l'alimentation ? « C'est lié à des évolutions économiques notables », répond Philippe Defeyt, auteur d'une étude intitulée *Les dépenses alimentaires des Belges* pour l'Institut pour un développement durable. L'économiste calcule une part dédiée à l'alimentaire passée de 27,8 % en 1960 à 11,1 % en 2018 et l'explique par « une hausse du pouvoir d'achat durant la même période ». Fort logiquement, « une telle augmentation du niveau de vie a conduit à un recul de la part des dépenses alimentaires dans le budget des ménages ». En plus, ajoute l'économiste, « l'alimentation a vu ses prix relatifs diminuer au fil du temps » : « La nourriture a augmenté moins vite de prix que les services, ce qui a entraîné mécaniquement une baisse de ses parts dans le budget total. » On ajoutera qu'au fil des décennies, les ménages ont augmenté leurs dépenses en sorties restos, en voyages ou encore en électroménagers.

Cette hausse moins rapide des denrées, que les consommateurs belges semblent perdre de vue en cette période d'inflation, tient à plusieurs facteurs. « D'abord il y a eu les progrès de la productivité agricole. L'amélioration des rendements en Belgique a permis de garantir les mêmes revenus aux agriculteurs : malgré des prix plus faibles, ils se sont mis à livrer des quantités plus importantes (toutefois, une partie de leurs bénéfices a été captée par d'autres ac-

teurs) », rappelle Philippe Defeyt. « Ensuite, avec l'internationalisation du marché alimentaire, les Belges ont mis à contribution des producteurs d'autres pays dotés d'une moins grande conscience environnementale et pratiquant des prix plus bas. Enfin, la PAC (politique agricole commune de l'Union européenne) n'a plus soutenu les prix aux producteurs mais plutôt leurs revenus, ce qui a conduit les prix à s'aligner sur ceux de l'international. »

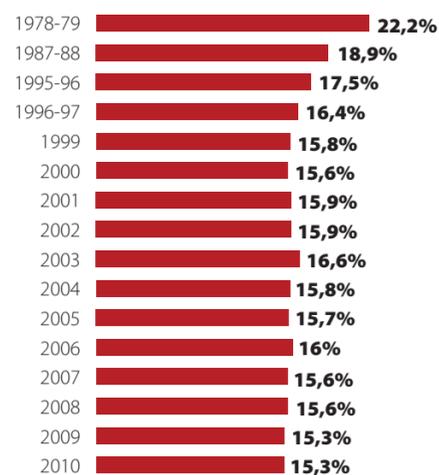
« Gare à l'effet d'éviction »
Et pour la suite ? « Dans un budget, l'alimentation est le poste le plus élastique. On ne peut pas compresser sa facture de gaz et d'électricité », signale Philippe Baret, professeur d'agronomie à l'UCLouvain. « En raison de l'inflation, gare donc à l'effet d'éviction », met en garde Philippe Defeyt. « La part de budget des ménages consacrée à l'énergie a tellement augmenté que celle dédiée à l'alimentation va baisser. Les gens vont toujours autant manger mais ils mettront le holà aux grands vins et aux mets plus raffinés. » Les tables de fêtes de fin d'année pourraient se révéler moins gourmandes que d'ordinaire... Autre hypothèse à l'heure où la classe moyenne est confrontée à des choix : « Elle pourrait renoncer à des plaisirs devenus impayables comme les minitrips et restreindre ses sorties au restaurant ou au théâtre, mais chercher une compensation par la nourriture, comme durant la crise du covid. »

Reste la question du prix pour une alimentation de qualité. Dans son idée de pacte à la consommation que *Le Soir* a détaillé récemment, Pierre-Alexandre Billiet, économiste et patron de Gondola, appelle à une revalorisation très nette (« un doublement ») de la nourriture produite localement, dans l'intérêt de la santé des consommateurs et de la planète. Fevia, la fédération belge de l'industrie agroalimentaire, assure que son secteur est prêt à livrer une qualité supérieure. « Mais cela a un prix », confirme-t-elle. Un discours sans doute peu populaire en cette période de crise du pouvoir d'achat...

Camille et Léandre, le duo mère-



Parts des dépenses moyennes des ménages pour l'alimentation, les boissons et le tabac... de 1978 à 2010



Source : Statbel - Enquêtes sur le budget des ménages de 1978 à 2010

... de 2012 à 2020

(changement de nomenclature entre 2010 et 2012)



Source : Statbel - Enquêtes sur le budget des ménages de 2012 à 2020

ceintures alimentaires Comment la c

VALENTINE PASQUE (ST.)

Relocaliser, démocratiser et décarboner notre alimentation. » C'est ainsi qu'Elisabeth Gruié, chargée de communication pour la ceinture Aliment-Terre liégeoise (CATL), décrit les grands objectifs de l'association. Né en 2013, le projet propose aux habitants de la région de se reconnecter avec la production locale et favorise ainsi les circuits courts. Par ailleurs, il permet aux producteurs liégeois de se mettre au réseau avec des distributeurs de leur ville. La ceinture Aliment-Terre liégeoise propose des initiatives concrètes susceptibles d'aider les consommateurs à manger plus sain, plus local et plus éthique.

Elle met par exemple à disposition, sur son site internet, trois cartes qui recensent les points de distribution des coopératives de son réseau, les points de ventes alternatifs à la grande distribution ainsi qu'une cartographie des maraîchers présents en province de Liège. La ceinture alimentaire demeure également à la base de projets emblématiques comme l'organisation d'un festival entièrement consacré à la question de la transition agricole à Liège et dans le monde, le festival Nourrir Liège. Un autre important projet mené par la ceinture concerne la mise en place de cantines durables dans la région.

Parmi les coopératives que compte la ceinture Aliment-Terre, la Coopérative